
ÉCRITURE DE VOYAGE ET LOCALITÉS THERMALES D'Auvergne DANS LES ANNÉES 1820-1830

VINCENT FLAURAUD*

Résumé

Le regard porté sur les villes thermales par les récits de voyage dans les années 1820-1830 – moment où ils s'affirment comme genre d'écriture – n'est pas forcément porteur d'une fascination marquée pour ces lieux de villégiature. L'exemple de l'Auvergne vue par le baron Taylor dans ses *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France (1829-1833)*, et par le peintre et critique d'art Étienne-Jean Delécluze (1821) illustre bien ce phénomène. Peu de localités – donc d'activités – thermales apparaissent dans leurs deux récits. Certes, le développement du thermalisme est encore tenu en Auvergne, et ce sont des inventaires reflétant bien la hiérarchie des cités thermales du moment qui sont livrés, faisant ressortir combien Le Mont-Dore se pose en station pionnière par excellence. L'efficacité du thermalisme y est considérée sous un angle scientifique. C'est une autre grille de lecture que mobilisent ces auteurs pour s'émouvoir : celle du romantisme. Les localités thermales et leur environnement sont évoqués d'abord comme composantes d'un système naturel. En revanche, la réalité sociale de la pratique de cure thermale n'est évoquée qu'à la marge, réservant du dédain à ces curistes-touristes qui ne savent pas "jouir de la nature". Ici entrent en conflit deux représentations de l'usage du temps libre par l'élite : celle des auteurs-voyageurs, privilégiant un loisir cultivé (*otium*), face à celle d'une élite mondaine qu'ils fustigent parce qu'elle "gaspille" ce temps dans la futilité.

Mots-clés : Écriture de voyage, Villes thermales, XIX^e, Auvergne

Abstract

Travel writing and spa towns of Auvergne in the years 1820-1830

The travel accounts of the years 1820-1830 (the period when this type of write asserts itself) are not necessarily characterized by a fascination for spa towns. The example of Auvergne seen by the baron Taylor in its *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France (1829-1833)*, and by the painter and art critic Étienne-Jean Delécluze (1821), illustrates this phenomenon. Few spa towns appear in their two narratives. The development of water cures and spa tourism is certainly still limited at that time in Auvergne. The effectiveness of spa treatments is considered under a scientific angle. These authors mobilize another key for reading to express their feelings : the romanticism. The spa towns and their environment are evoked at first as components of a natural system. The social reality of the practice of water cure is evoked only

* Maître de conférences en histoire contemporaine,
Centre d'Histoire "Espaces et Culture" (CHEC, EA 1001), université Clermont-Auvergne
Courriel : vincent.flauraud@gmail.com

marginally, reserving some disdain to these hydrotherapy-tourists who do not know how to “enjoy the nature”. Two representations of the use of the spare time by the elite oppose here : that of the authors-travellers, favouring a cultivated leisure (*otium*), against that of a worldly elite, that they criticize because she “wastes” this free time.

Key words : Travel writing, Spa towns, XIX^e, Auvergne, France

Le séjour thermal n'est pas qu'affaire de soin ; il est aussi étape de voyage, villégiature. Or, à mi-distance entre le regain d'intérêt pour les effets thérapeutiques des eaux, au XVIII^e siècle, et l'installation du thermalisme comme phénomène social et même mondain, en grande partie centrée sur le Second Empire¹, les années 1830 sont précisément celles de la percée du “récit de voyage” comme genre d'écriture². Catherine Bertho-Lavenir évoque trois principales sources du succès que ce type de publication rencontre alors en librairie – auprès de l'élite, donc précisément du milieu qui a porté en ce siècle l'essor de la pratique thermale. Les nouveaux administrateurs sont en quête d'une meilleure connaissance des territoires qu'il leur revient de gérer. Ces récits répondent également à un besoin de “reconstruction symbolique” du pays ; ils posent et contribuent à conserver un certain nombre de repères, ceux des monuments naturels, et plus encore religieux ou civils : moyen pour certains nostalgiques de l'Ancien Régime, écartés du pouvoir sous la Monarchie de Juillet, de s'attacher à une forme d'immuabilité dans le pays ; moyen aux yeux de la nouvelle élite d'œuvrer à une réconciliation nationale en faisant glisser l'approche des châteaux et églises du prisme de la conflictualité politique vers celui de l'histoire de l'art. La dimension esthétique est en effet la troisième source du succès, dans un contexte où la sensibilité romantique prédispose à s'émouvoir face à des descriptions ou représentations lithographiées de ruines ou de paysages sublimes appelant à la méditation en même temps qu'à la contemplation. Dans ces récits codifiés, dont le déroulé se conforme à l'itinéraire suivi par le voyageur, et qui articulent notices érudites sur les sites et “impressions”, les réalisations contemporaines, la nouveauté, ne sont guère mises en avant en général. Or le thermalisme en relève alors doublement : parce qu'il commence à bénéficier d'installations nouvelles et professionnalisées ; et parce qu'il renvoie à une pratique sociale elle-même nouvelle au sein de l'élite³, celle d'un loisir ou d'un tourisme mondain qui fait progressivement basculer la notion de temps libre de l'*otium* (le loisir cultivé, que pratiquent les voyageurs auteurs de récits), à la *recreatio* (temps de repos et de divertissement, “temps gaspillé”). La

1 Cf. Dominique Jarrassé, *Les Thermes romantiques : bains et villégiatures en France de 1800 à 1850*, Clermont-Ferrand, Institut d'études du Massif central, 1992 ; Marie-Reine Jazé-Charvolin, “Les stations thermales : de l'abandon à la renaissance. Une brève histoire du thermalisme en France depuis l'Antiquité”, *In Situ*, n°24, 2014 ; Olivier Faure, “Une histoire du thermalisme en France au XIX^e siècle : bilan et perspectives”, dans Serge Paquier, *L'Eau à Genève et dans la région Rhône-Alpes (XIX^e- XX^e siècles)*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 175-184.

2 Cf. Catherine Bertho-Lavenir, *La Roue et le stylo. Comment nous sommes devenus touristes*, Paris, Odile Jacob, 1999, chap. II : “L'écriture du voyage”.

3 *Op. cit.*, p. 46-51.

4 Cf. Alain Corbin (dir.), *L'Avènement des loisirs, 1850-1960*, Paris, Aubier, 1995.

façon dont la pratique thermale⁵ est soit abordée, soit masquée dans les récits de voyageurs, peut ainsi nous éclairer sur les modalités de basculement des pratiques élitistes.

Deux récits de voyage ont été retenus comme supports d'une investigation centrée sur l'Auvergne : à savoir, sur l'une des régions où s'est constitué au cours du XIX^e siècle un réseau de stations thermales de forte densité. Le premier récit envisagé est celui qui a accompagné la sélection de lithographies consacrées à l'Auvergne par l'une des grandes opérations éditoriales de l'époque, les *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, collection dirigée par le baron Taylor, ancien militaire devenu dramaturge, peintre, éditeur, auteur ici du texte après avoir voyagé dans la région dans les années 1820. Avec ses associés Charles Nodier et Alphonse de Cailleux, l'Auvergne est la troisième région sur laquelle il propose des volumes de textes et planches lithographiées aux souscripteurs, entre 1829 et 1833, après la Normandie entre 1820 et 1825 et la Franche-Comté en 1825⁶. Le deuxième récit de voyageur composant notre corpus prend en quelque sorte le contrepied du premier : il n'a été ni publié, ni diffusé – mais acquis récemment aux enchères par le musée d'art Roger-Quilliot de Clermont-Ferrand⁷. Il s'agit des notes constituant autant de longues légendes détaillées par lesquelles Étienne-Jean Delécluze (1781-1863), peintre et critique d'art – et oncle de l'architecte Viollet-le-Duc – a accompagné chaque planche dessinée lors de son voyage au cœur du Massif central en 1821 : c'est là, sans doute, ce qui subsiste d'un travail d'étape destiné à servir de support, d'armature, pour la rédaction d'un texte plus dense et plus informé pour une publication que Delécluze avait envisagée, mais qui n'a jamais abouti⁸. Retenir ces deux écrits – qui n'abordent pas l'Allier-Bourbonnais – c'est écarter délibérément de la courte liste de “guides du voyageur” de l'époque spécifiquement centrés sur la région Auvergne, les productions locales, comme celles d'Henri Lecoq, embrassant les trois départements de l'Auvergne historique et du Velay en 1835⁹, ou de J.-B. Bouillet, centrée sur le Puy-de-Dôme en 1836¹⁰, qui peuvent nourrir une approche comparative mais relèvent d'un repérage et d'une promotion endogènes ; c'est aussi écarter les guides interna-

5 Il va de soi qu'il s'agit là d'un concept *ex post*, mais assumé comme tel : les mots “thermal”, “ville d'eau”, “station”, “cure”, sont anachroniques pour l'époque considérée ; “bains” est parfois usité, “thermes” réservé à un établissement prestigieux, et “établissement thermal” commence tout juste à poindre (D. Jarrassé, *op. cit.*, p. 10).

6 Taylor (baron Justin), Nodier (Charles) et Cailleux (Alphonse de), *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France. Auvergne*, 2 vol., Paris, Gide fils / G. Engelmann, 1829-1833. Nodier n'a œuvré comme rédacteur que pour les deux premiers volumes. Cf. Collectif [avec la participation de Jérôme Farigoule, Vincent Laisney, Olivia Voisin, Georges Zaragoza, Bruno Foucart, Diederik Bakhuys, Mathias Auclair, Virginie Desrante], *La Fabrique du romantisme : Charles Nodier et les voyages pittoresques, Catalogue de l'exposition du Musée de la vie romantique 11 oct. 2014-15 fév. 2015*, Paris, Paris-Musées, 2014. Bruno Foucart (dir.), *Adrien Dauzats et les Voyages pittoresques et romantiques dans l'Ancienne France du baron Taylor*, Paris, Fondation Taylor, 1990.

7 Autour de ces carnets s'est constitué et fonctionne depuis 2014 un groupe de travail et d'étude interdisciplinaire, à la Maison des sciences de l'homme de Clermont-Ferrand.

8 Cf. Étienne-Jean Delécluze, *Souvenirs de soixante années*, Paris, Michel Lévy, 1862, p. 137-140.

9 *Guide du voyageur aux lieux et monuments remarquables situés dans les départements du Puy-de-Dôme, du Cantal et de la Haute-Loire*, Paris, Baillièrre, 1835.

10 *Guide du voyageur à Clermont-Fd, dans sa banlieue et les localités les plus remarquables du département...*, Clermont-Fd, Veysset, 1836.

tionaux du moment centrés sur l'inventaire des richesses thermales à l'image du *Guide aux eaux minérales de la France, de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Italie*, d'Isidore Bourdon en 1837, trop spécialisé en l'occurrence. C'est sélectionner, volontairement, deux points de vue de non Auvergnats, non médecins, membres de l'élite du moment, donc de la catégorie sociale qui allait porter l'essor du thermalisme.

Une carte d'Auvergne du thermalisme, reflet d'une phase balbutiante

Peu de localités – donc d'activités – thermales apparaissent dans les deux récits pris en compte, mais la rareté de ces mentions, et la hiérarchie qui en ressort, renvoient assez fidèlement, en fait, à l'état du développement du thermalisme en Auvergne à l'époque : celui d'une phase encore balbutiante, malgré la présence ponctuelle d'un héritage ancien¹¹. Là n'intervient guère de prisme déformant : c'est bien "l'esthétique d'inventaire"¹² typique de l'écriture de voyage de l'époque qui est à l'œuvre.

Deux cités thermales, avec sources et pratiques de cure, sont évoquées communément par Taylor de Delécluze : Le Mont-Dore et Chaudesaigues¹³. Le Mont-Dore, essentiellement, apparaît comme la station pionnière par excellence, celle qui est le plus mise en avant comme telle. Elle est en effet un cas à part, avec des installations remontant pour partie à l'Antiquité, et une relance dès les années 1810 : thermes, hôtels, travaux d'urbanisme¹⁴. À Chaudesaigues un hôtel fait office d'établissement thermal depuis le début du siècle et les années 1820-30 sont précisément un moment où l'intérêt pour le potentiel des eaux grandit et où des projets de plus grande ampleur, dont celui d'un grand établissement, sont formalisés¹⁵.

Deux autres sites ne sont mentionnés que chez l'un des deux auteurs pour leur identité thermale. Saint-Nectaire, chez Delescluze, qui n'en fait néanmoins qu'un établissement local pâtissant de l'ombre que lui fait le Mont-Dore¹⁶. Saint-Nectaire est alors assez proche de la configuration de Chaudesaigues, avec dans les années 1820 la découverte de nouvelles sources et le projet d'un nouveau petit établissement¹⁷. Quant à Taylor, il évoque incidemment une pratique thermale à Saint-Allyre près de Clermont (source "pétrifiante" mais avec "buveurs")¹⁸.

11 Pour une vue générale : Léa Lemoine et Elsa Schneider-Manuch, *Inventaire du patrimoine thermal – Route des villes d'eaux du Massif central, 2014-2015* : fiches en ligne sur <http://www.villesdeaux.com/>

12 C. Bertho-Lavenir, *op. cit.*, p. 48.

13 Taylor, *op. cit.*, p. 79-97 et 102-107. Delécluze, notices n°38, 39, 45.

14 Cf. Brigitte Ceroni, *Le Mont-Dore. Une ville d'eaux en Auvergne*, Clermont-Fd, Études du patrimoine auvergnat, coll. Images du patrimoine, 1998. Et à titre de source : Henri Lecoq, *Le Mont-Dore et ses environs*, Paris, Baillière, 1835.

15 Marguerite Salles, "Le modèle thermal et touristique de Chaudesaigues, 1834-1935", *Revue de la Haute-Auvergne*, t. 70, 2008, p. 221-242.

16 Notice de la planche n°28 : "Un établissement d'eaux thermales qui passent parmi les habitants pour être aussi bonnes que celles de la vallée des Bains".

17 L. Lemoine et E. Schneider-Manuch, "Saint-Nectaire", *Inventaire [...]*, *op. cit.*

18 *Op. cit.*, p. 51-52



Détails des ruines romaines des bains du Mont-Dore

Planche 117 bis des *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France Auvergne* (Bibliothèque du Patrimoine de Clermont-Communauté)

Ailleurs, leurs silences peuvent s'expliquer par le fait que l'exploitation thermale était plus balbutiante, même si chaque fois des établissements embryonnaires pouvaient exister¹⁹ : à la Bourboule, elle commence tout juste à être activée à la fin des années 1820 et ne prend vraiment son essor que dans les années 1850 ; à Royat le vrai démarrage date des années 1840, à Châteauneuf-les-Bains des années 1850, à Châtel-Guyon il s'étale entre les années 1840-50 et 1870, à Vic-sur-Cère il n'est amorcé qu'à la fin des années 1880²⁰. Royat est un cas un peu particulier : les deux auteurs évoquent la localité²¹, mais sans dire le moindre mot des "quelques baraques grossières destinées aux besoins balnéaires des gens des environs" qui existaient, jusqu'à leur destruction en 1835, autour de la source Saint-Mart, ni de la source César redécouverte en 1822²² (il va donc de soi que Delécluze, venu l'année précédente, n'en parle pas). Royat a en fait d'autres atouts à l'époque, sans attendre le thermalisme ; elle est destination touristique précoce, prisee

19 L. Lemoine et E. Schneider-Manuch, *op. cit.*

20 Marguerite Salles, "Le Tourisme dans le Cantal, années 1880-années 1930. Prise de conscience et organisation d'un nouvel enjeu culturel et économique", mémoire de maîtrise, université Blaise-Pascal, 2004.

21 Taylor, *op. cit.*, p. 73-77. Delécluze : notices n° 19, 23, 24, 25, 26

22 Dr Ch. Laugaudin, *Contribution aux indications curatives des eaux de Royat*, Paris, Delahaye, 1870, p. 7-8.



Fontaine des eaux chaudes à Chaudes-Aigues, Auvergne

Planche 195 des *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*
Auvergne (Bibliothèque du Patrimoine de Clermont-Communauté)

des peintres, mais pour le pittoresque de la vallée, avant tout : “Aussitôt qu’un étranger arrive à Clermont, une des premières choses qu’il désire visiter, dans les environs, c’est Royat et sa vallée dont il a mille fois entendu parler. (...) Le village, la vallée, les cascades, les grottes, son église et sa croix gothiques, ses points de vue si pittoresques et si variés, ses prairies dont les nuances réjouissent la vue ; la fraîcheur de ses solitudes, de ses retraites charmantes, tout enfin doit le charmer, doit l’enchanter”, s’enthousiasme ainsi J.-B. Bouillet en 1836²³.

C’est donc le fait que le thermalisme organisé n’en soit, en Auvergne, qu’à ses préludes, qu’il faut d’abord considérer pour décoder cette faible présence dans le récit ; c’est à cette aune qu’il convient de juger ce qui en est dit. Chez tous deux, les vertus thérapeutiques des eaux thermales semblent un fait allant de soi, ce qui les inscrit bien dans le regain d’intérêt médical et non encore trop mondain initié au siècle précédent. Taylor parle de “l’utilité reconnue pour rendre la santé” “d’eaux salutaires”²⁴. Au Mont-Dore, il salue “le docteur Michel Bertrand, qui a fait d’excellentes recherches sur les propriétés physiques et chimiques de ces sources précieuses” ; à Chaudesaigues, il mentionne

23 *Op. cit.*, p. 240.

24 *Op. cit.*, p. 91 et 103.

Monnet, qui y a repéré “un peu d’alkali et de sel marin ; elles n’ont point d’autre saveur que celle de l’eau chaude ordinaire” : notation qui suggère un intérêt moindre. Delécluze semble également dubitatif, à Chaudesaigues : “On prétend qu’elle a des propriétés curatives ; toujours est-il certain qu’elle est bonne pour la préparation des laines, unique commerce de ce pays”, et il note un peu plus loin que la fontaine publique d’eau chaude sert d’abord à “lave[r] les viandes”²⁵. Mais le doute, ici, est à mettre en rapport avec le faible développement de la station à l’époque : au Mont-Dore, il n’use d’aucune ironie en effet.

Toutefois, la capacité thérapeutique des sources n’est pas objet de fascination. Taylor et Delécluze sont bien des fils des Lumières, considérant le thermalisme sous un angle scientifique qui fait disparaître toute perception “magique” des vertus des eaux. Taylor, d’ailleurs, à plusieurs reprises, raille les “croyances populaires” promptes à percevoir du miraculeux, du merveilleux autour des sources²⁶. C’est une autre grille de lecture qu’ils mobilisent pour s’émouvoir : celle du romantisme, qui rapproche les localités thermales d’autres paysages au lieu de les singulariser.

Une grille d’appréciation : les fascinations romantiques

Au-delà d’un objectif commun – rendre compte d’un voyage, permettre à ceux qui ne connaissent pas l’Auvergne de s’en faire une idée, et peut-être servir de guides à certains – les modalités d’écriture varient. Delécluze procède par description clinique de paysages : ses textes sont en fait de longues légendes de chacun de ses dessins, relativement neutres dans leur souci de localisation descriptive, détaillant minutieusement tous les éléments de la vue. Taylor, lui, déconnecte partiellement son texte des dessins gravés qui l’illustrent et livre une série de notices mêlant synthèse historique, repérage naturel et patrimonial, et impressions personnelles ; disons que c’est un texte plus littéraire – et largement conforme aux canons de l’écriture de voyage à cette époque.

C’est Taylor, surtout, qui livre une vision clairement romantique de l’Auvergne, par le poids qu’il accorde à la nature, en mobilisant tous les attendus d’une “poétique du paysage” développée à l’époque et convergeant vers “l’expression du sublime”²⁷. Il donne à comprendre, par ce biais, combien l’évocation, dans ses écrits de voyage, de localités thermales et de leur environnement, les considère d’abord comme composantes d’un système naturel qui, lui, est au cœur de l’attention. Cette nature le fascine, en Auvergne, à la fois parce qu’elle offre des paysages spectaculaires et parce qu’elle nourrit son imaginaire en le renvoyant à l’âge de la Création : il dit voir “le cadavre [volcanique] d’un monde incendié” ; “c’est un coin de la Création qui représente encore l’image du chaos”, “sans doute une des plus vieilles ruines du vieux monde”, s’émerveille-t-il au pied du Sancy²⁸. La nature qui impressionne ici Taylor, c’est une nature-force originelle ; il emploie les termes “énergie”, “violence”, “bouillonnements”,

25 Notice n°45.

26 Ainsi pour Saint-Allyre : *op. cit.*, p. 51.

27 Yvon Le Scanff, *Le Paysage romantique et l’expérience du sublime*, Paris, Champ Vallon, 2007.

28 *Op. cit.*, Introduction p. 1-9 ; p. 93-94.

“fracas”, “formidables” (au sens du *Littre* : “capable d’inspirer la plus grande crainte”) ; “impressions terribles”. C’est cette perception tellurique des choses qu’il faut ainsi considérer comme présente de façon générale en arrière-plan²⁹. Et plus ponctuellement, en contrepoint, les mots “riante”, “doux”, “charme”, appliqués aux zones basses, viennent nourrir l’image d’un système équilibré, où la nature est capable d’offrir à la fois le sublime, inquiétant et bouleversant, et à quelques pas de là, l’apaisement, l’appel à la “rêverie mélancolique”. C’est à travers cet idéal qu’une villégiature peut être pensée par lui : non pas dans une quête d’agrément, mais de confrontation à une expérience qui bouleverse. Delécluze, sans le lyrisme de Taylor, fait également apparaître une sensibilité tout particulièrement tournée vers une Auvergne considérée d’abord et par excellence comme un espace naturel fascinant : près de 60 % des vues de son carnet ne comportent pas d’élément bâti saillant, donnant principalement à voir des phénomènes volcaniques. C’est ainsi qu’à la vallée de Royat, il consacre pas moins de huit vues : “Rien n’est plus sauvage et plus gracieux à la fois que ces voûtes de verdure [de Royat]; (...) l’heure de midy, seulement quelques rayons du soleil pénètrent furtivement”³⁰.

Delécluze apparaît surtout captivé par les volcans. Taylor, tout au long de son récit, fait quant à lui une place importante à l’eau. Mais les aspects qui retiennent son attention ne renvoient guère à une approche médicale. Si cette préoccupation est malgré tout ponctuellement présente, hors évocation d’analyse d’eaux thermales, c’est à travers une forme de souci hygiéniste : il loue ainsi le grand nombre de fontaines à Clermont qui en font une ville propre, insistant sur la limpidité de cette eau acheminée depuis Royat³¹. Quant à Delécluze, s’il s’intéresse au rôle de l’eau, c’est davantage selon un prisme géomorphologique et botanique : il se demande comment s’est forgé le paysage qu’il a sous les yeux – c’est selon cette perspective qu’il observe la vallée de Royat³². C’est aussi comme composante de l’identité naturelle de l’Auvergne, associée aux volcans, et à travers le même prisme percevant un élément “originel”, non frelaté, que l’eau est omniprésente dans le texte de Taylor. Outre sa limpidité et sa transparence, son abondance est mise en avant : c’est encore la nature-énergie et force primitive qui se manifeste.

Selon cette même logique, c’est en tant que phénomènes naturels insolites, plus que par des propriétés médicales, que les sources fascinent. Un élément assez systématiquement noté à propos des eaux thermales est leur température : 20° à Saint-Allyre ; 36° puis 42° au Mont-Dore ; entre 57 et 64° (pour Delécluze) ou entre 70 et 82° (pour Taylor) à Chaudesaigues. Dans cette localité, c’est l’utilisation calorifique de ces eaux serpentant sous les maisons pour les chauffer, qui constitue l’originalité captivant tant Taylor que

29 Ce en quoi il se conforme à la sensibilité du moment pour un ordre naturel, pour ce qui dans la nature peut être considéré comme “originel”. Cf. Yves Longinbuhl, *Paysages. Textes et représentations du paysage du siècle des Lumières à nos jours*, Lyon, La Manufacture, 1989 ; Alain Corbin, *L’Homme dans le paysage*, Patis, Textuel, 2001.

30 Notice n°23 (Royat).

31 *Op. cit.*, p. 39-40.

32 Notice n°19.



Grotte de Royat

Planche 80 des *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France - Auvergne* (Bibliothèque du Patrimoine de Clermont-Communauté)

Delécluze. De la source de Saint-Alyre, Taylor retient les spectaculaires propriétés pétifiantes. Toujours dans la périphérie clermontoise, à l'Ouradou, ce sont les exhalaisons d'un "gaz toxique" par temps d'orage, depuis la grotte d'où "jaillissent les plus belles eaux" qui fait qu'il les mentionne³³. Toutefois, à Royat, si la grotte paraît impressionner Delécluze par ses dimensions, qu'il relève minutieusement³⁴, Taylor développe une approche plus esthétique – celle d'un "spectacle", plus que d'un "phénomène" de la nature – en décrivant cette anfractuosité comme une "grotte délicieuse" où son œil retient les jeux de couleur des lichens, des mousses couleur émeraude, des verts capillaires avec lesquels joue tel rayon de soleil³⁵. Au-delà du phénomène géologique et/ou du jugement esthétique, l'aspect gratuitement ludique peut suffire, aussi : près du Mont-Dore, si Taylor s'attarde à la cascade de Queureuil/Cureuil, c'est parce "qu'on peut passer sous [sa] voûte d'eau sans être atteint"³⁶ !

Chez Taylor surtout, l'intérêt pour le spectacle de la nature se double d'un attrait pour l'épaisseur historique des lieux, là encore caractéristique d'une sensibilité romantique³⁷.

33 *Op. cit.*, p. 70-71.

34 Notice n°25.

35 *Op. cit.*, p. 75.

36 *Op. cit.*, p. 90.

37 Cf. C. Bertho-Lavenir, *op. cit.*, chap. II.

Mais les héros qu'il évoque sont ceux de l'Antiquité et du Moyen Âge. Et les traces matérielles qui retiennent son attention sont essentiellement des ruines – romaines, ou de châteaux – ou des églises romanes. C'est ainsi à travers un lien avec de grands personnages ou à travers la présence de ruines que les sites thermaux prennent pour lui du relief, qu'ils entrent dans une logique de distinction. César apparaît comme un personnage central dont la mémoire et l'aura rehaussent l'appréhension non seulement de Gergovie, mais aussi du site thermal du Mont-Dore. Le "village des Bains [est] renommé depuis la conquête de Jules César", résume Delécluze³⁸. Ce site "avait attiré l'attention des Romains, très curieux de ces sources (...), abonde Taylor. Le temps a épargné quelques restes des édifices qu'ils y firent élever. (...) Le vaste édifice destiné aux bains, dont la construction n'a été terminée que depuis quelques années, a nécessité quelques réparations, quelques changements dans la forme extérieure de l'*Aedicula*, appelé Bains de César. Son frontispice a été réparé. (...) Les travaux que l'on a faits récemment [ont mis au jour] un grand nombre de fragments d'antiquités curieuses. (...) Quelques préfets, qui ont compris dans toute leur étendue les devoirs d'une magistrature éclairée, ont protégé les fouilles"³⁹. On saisit bien ici que l'essentiel aux yeux de Taylor n'est pas tant le potentiel thermal réactivé et accru, que la préservation ou la découverte de vestiges, et les gains de connaissances érudites sur l'antiquité du lieu ; d'où le choix, relativement exceptionnel dans sa collection de recueils, de réserver deux planches d'illustration non à des paysages, mais à des détails de vestiges antiques présents au Mont-Dore. À Chaudesaigues cependant, la possible exploitation thermale dès l'époque romaine est vite évacuée comme incertaine par un Taylor bien au courant des débats érudits ; mais elle va de soi pour un Delécluze moins renseigné⁴⁰, qui révèle de la sorte une sensibilité convergente. Cette insistance, surtout chez Taylor, à évoquer des vestiges du passé dans les sites thermaux doit être comprise non pas comme une quête de singularité mais comme articulée avec les autres mentions de son récit, qui est une longue plainte contre le mépris des hommes pour la conservation des monuments. Et cette aspiration – générale – à l'entretien d'un "passé vivant" a un effet direct : une fois – la seule – dans les comparaisons récurrentes qu'il opère avec ce qu'il a observé dans d'autres pays, Taylor se livre à un rapprochement renvoyant au strict cadre thermal et balnéaire, quand il se dit frappé par "la ressemblance de ces bains antiques [ceux du Mont-Dore] avec les bains modernes des peuples de l'Orient ; c'est la même physionomie, la même distribution de plans. L'Orient a tout conservé de l'Antiquité"⁴¹. Une fois de plus, ce qui l'emporte ici, c'est, en réalité, sa fascination pour le passé, qu'il peut se réjouir de voir subsister hors d'Europe, quand il ne cesse de se lamenter à propos de l'état des ruines françaises.

38 Notice n°38.

39 *Op. cit.*, p. 91-92.

40 Notice n°45.

41 *Op. cit.*, p. 93.



Rocher de la fontaine Saint-Allyre

planche 73 des *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France - Auvergne* (Bibliothèque du Patrimoine de Clermont-Communauté)

Du dédain pour les pratiques sociales de curistes

Quant à la réalité sociale d'une pratique thermale de cure, son évocation est réduite à la portion congrue dans l'économie de ces écrits de voyageurs. Toutefois, sa place varie d'une source ou cité thermale à l'autre, reflétant les hiérarchies du développement thermal de l'époque.

À Saint-Allyre, Taylor signale juste, en une section de phrase, la présence au printemps de "buveurs d'eaux lithophores"⁴² qui s'en abreuvent sans répugnance" : étonnement et curiosité, ou dédain moqueur ? Saint-Nectaire relève de la même catégorie secondaire, avec la seule mention, par Delécluze, d'habitants à l'égard desquels il semble user d'ironie en rapportant qu'ils imaginent disposer d'eaux aussi bonnes que celles de la vallée des Bains.

En revanche, c'est bien au Mont-Dore que l'évocation de curistes est la plus développée chez Taylor, mais au prix d'une ironie et d'un dédain qui font comprendre combien il dénigre cette société et sa sociabilité, pour lui préférer celle des érudits et des peintres. Au Mont-Dore, donc, il dit voir "les curieux, les petits-maîtres, les désœuvrés de l'Europe ; il faut y joindre (...) quelques personnes qui viennent tenter de réparer une santé altérée par les accidents, par de profonds chagrins, par le soucieux et le pénible exercice de la vie, qui est une maladie aussi ; de jeunes femmes élégantes au teint pâle, qui sortent de leurs salons de Paris pour monter en calèche, qui descendent de leurs calè-

42 Littéralement : "qui contiennent de la pierre" ; *op. cit.*, p. 52.

ches au milieu de ces rochers, et qui s'empresstent de former un cercle de la chaussée d'Antin sous un hangar de village ; enfants capricieux qui fuient la ville sans l'oublier, et qui cherchent la nature sans avoir appris à en jouir. On y trouvera, sous le toit, les grâces d'une société polie ; à la porte, les prestiges d'une nature sublime ; dans le monde, les ennuis inquiets et les sottises tracasseries d'une grande ville"⁴³. Touristes ou curistes, la distinction n'est pas très claire chez lui, et le principal reproche, "chercher la nature sans avoir appris à en jouir" en continuant, de fait, à se comporter comme en ville, se comprend pleinement quand on a saisi la fascination romantique de Taylor pour la nature, qui prime pour lui, qui s'en considère connaisseur. Chez Delécluze, l'évocation de la pratique sociale au Mont-Dore est bien plus concise : "Au milieu de la vallée, on peut distinguer une place publique, entourée de murs, dont le centre est marqué par un piédestal en pierre. Ce lieu sert de promenade publique"⁴⁴. – Chez l'un comme chez l'autre, néanmoins, l'approche n'a rien à voir avec la précision de leur contemporain J.B. Bouillet dans son *Guide du voyageur*⁴⁵, lequel décrit par le menu la vie du curiste, heure après heure, et la gamme des soins proposés.

Il faut bien comprendre où va la critique de Taylor. Il n'est pas dubitatif face aux vertus curatives des eaux thermales, on l'a dit. Ce sont les pratiques sociales qui s'y greffent, celles d'une oisiveté mondaine futile (la *recreatio*), qui l'insupportent. Selon cette logique, s'il est particulièrement loquace dans sa présentation des "promenades aux environs (...) dignes de leur réputation", il les livre comme une expérience personnelle de nouvelle rencontre avec une nature exceptionnelle, non comme l'évocation d'une pratique de touristes ; il retient les odeurs, les impressions de douceur, ou d'épouvante face au vide. Ce sont "le peintre, le poète, le botaniste, [qu'il juge pouvoir] trouve[r] des motifs de bonheur et d'études sans cesse renaissants" dans cet espace ; non le curiste. C'est d'ailleurs ce à quoi s'emploie Delécluze : ses deux vues du village des Bains présentent un cadrage très large visant d'abord à en saisir tout l'environnement ; dans ses notices, il décrit une fois de plus soigneusement les entités ; pour la planche n°38, la montagne de l'Angle à droite avec son plateau de lave, le puy de Gros en face et le puy de Montheillon légèrement à sa droite, ainsi que les soubassements boisés de la roche du Capucin à gauche. Certes, il signale rapidement que les montagnes sont "pratiquées", sauf en cas de pluie, "ce qui arrive souvent" ; mais, outre cette dernière remarque qui minore le rôle des proches environs comme espaces de sociabilité étendue, il opère dans sa description comme il le fait dans des paysages nus, s'employant à identifier soigneusement les grandes masses, y compris quand il n'y a pas d'excursions régulières à la clé. Les notations concernant le bâti des "stations" viennent renforcer ce diagnostic d'une grille d'appréciation tenant de l'adhésion à l'*otium*, avec ses exigences esthétiques et artistiques, plutôt qu'à la *recreatio* et au fonctionnalisme qui va de pair. Taylor dénigre le Mont-Dore pour son alignement sur des modèles de construction sans âme : "Ce

43 *Op. cit.*, p. 91

44 Notice n°38.

45 *Op. cit.*, p. 310 sq.

village, sous le rapport de son aspect pittoresque, est gâté, suivant l'usage, par les constructions récentes ; il devait être admirable il y a vingt ans pour un peintre. L'extérieur des maisons a maintenant tout le mauvais goût des habitations modernes de nos provinces, qui n'ont eu trop souvent pour architectes que de malheureux maçons. Au reste, c'est ici comme à Chamouni [Chamonix], un bourg composé de vastes cages propres à loger (...) les désœuvrés de l'Europe". Et comme pour masquer cette désillusion, ce sont des vues villageoises parvenant à masquer les constructions récentes, qu'il commande à son dessinateur et à son graveur. Chaudesaigues a meilleure grâce à ses yeux, parce qu'elle offre le pittoresque que recherche l'artiste. Il la décrit comme une "petite ville extrêmement pittoresque, avec des maisons lourdes, penchées, hors d'aplomb, bizarres, grotesques, élevées tout exprès pour être le motif d'excellens (sic) tableaux ; une de ces villes que tout le monde trouve mal bâties, et qui sont ravissantes aux yeux du peintre". Et Delécluze confirme, pour Chaudesaigues⁴⁶ : "La construction des maisons est remarquable par le goût dit Italien". Ces approches tranchent une fois de plus radicalement avec celles du *Guide du voyageur* de Bouillet⁴⁷, qui peu d'années après loue la présence au Mont-Dore d'hôtels, de "maisons magnifiques", la "régularité parfaite dans les rues et les places" qui font que la localité n'a plus rien à voir avec le "village boueux" aux "logements dégoûtants" décrit par Legrand d'Aussy à la fin du XVIII^e siècle⁴⁸.

Conclusion

L'identité thermale de l'Auvergne ne ressort guère, ainsi, de ces récits de voyageurs issus d'expériences vécues dans les années 1820. Ce constat ne nuance qu'à la marge les représentations véhiculées à propos de la région, puisque l'essor des villes d'eaux est communément associé à une période plus tardive⁴⁹. Il montre que parallèlement à la chronologie des installations et équipements, une chronologie des sensibilités est à prendre en compte. Il rappelle aussi combien il serait réducteur de prêter à toute une élite identifiée socialement le même système de valeurs : pratiquants et contempteurs du thermalisme s'y retrouvent. Mais les années 1820-1830 peuvent apparaître comme un moment de glissement du statut de l'écriture de voyage : les récits étudiés, reflétant des expériences des années 1820, s'inscrivent dans une approche très littéraire et savante du voyage, ils sont moins destinés à parcourir le terrain à son tour qu'à connaître, à s'instruire, à méditer ; à peine quelques années plus tard, les *Guides du voyageur* repérés pour la même région ont glissé vers une finalité pratique... parce que la réalité sociale de la pratique touristique est elle-même en train de prendre davantage corps.

46 Notice n°45.

47 *Op. cit.*, p. 310.

48 *Voyage fait en 1787 et 1788 dans la ci-devant haute et basse Auvergne*, Paris, Imp. des Sciences et arts, an III.

49 Cf. Daniel Martin (dir.), *L'Identité de l'Auvergne. Mythe ou réalité historique ?*, Nonette, Créer, 2002, p. 216, 342, 355, 385, 397, 602.

